



ASSOCIATION ZEN
GENDRONNIÈRE

Cérémonies funéraires Dispersion des cendres

L'Association Bouddhiste Zen Sôtô du Temple de la Gendronnière (AZG) vous propose la réalisation de cérémonies funéraires et de dispersion de cendres au jardin des défunts du temple.

Les cérémonies sont réalisées par les moines et les nonnes de la communauté.



La commune de Valaire a accordé l'autorisation au Temple de la Gendronnière d'inhumer ou de disperser des cendres. Un registre légal est tenu et consultable.

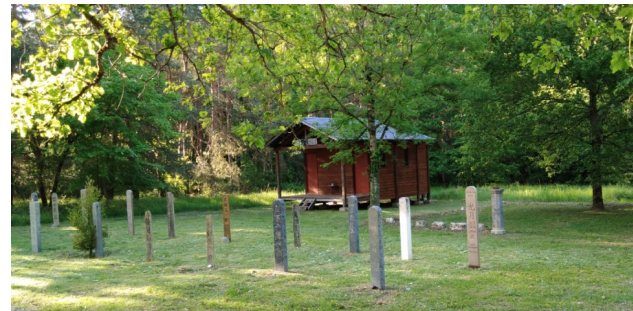


Pour les membres de la communauté Bouddhiste du Zen Sôtô, une stèle gravée et calligraphiée peut être placée au jardin des défunts du temple.



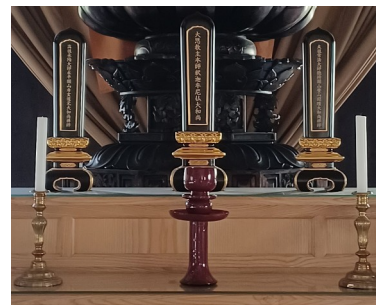
ASSOCIATION ZEN
GENDRONNIÈRE

Cérémonies funéraires Dispersion des cendres



Possibilité de demander une cérémonie lors de la crémation dans l'un des crématoriums de la région.

Cérémonies et dispersions des cendres sont proposées à toute personne ayant une affinité avec les valeurs du bouddhisme.



Le jardin des défunts est libre d'accès à la famille et aux proches.

<https://www.zen-azi.org/fr/jardin-des-défunts>

Association Bouddhiste Zen Sôtô du Temple de la
Gendronnière Association culturelle
AZG – La Gendronnière 41120 Valaire
Contacts : Zanshin Marie-Thérèse 06 70 52 70 25
RyuGen Grégory 06 27 23 19 49